





0471/580.708

PEB - Contrôle Electrique www.certigreen.be

SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 4723

INI 4725			
Rapport d'inspection - Installation électrique domestique BT / TBT existante			
N° de rapport: 23./1.6.0.4.18/06	2		
Concerne contrôle dans le cadre d'une vente contrôle périodique			
Type d'habitation : d maison □ appartement □ autres :			
Demandeur: Celticheen - Sellying			
Personne sur place :code EAN de l'installation :			
Personne sur place:			
Date de visite: 18/04/16 Date d'émission: 18/04/16 Références client :			
Référentiel réglementaire : RGIE art. 🛘 271 🕰 276 bis et dérogations 🕰 271 bis 🖵 278			
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11			
Description de l'installation visitée : Tension d'utilisation ⊅ Protection générale du branchement : ∠ A			
□3N400 V □3x230V □2x230V □1N400V Nombre de tableaux :			
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :			
Description	En ordre	Pas en	n.a. ou
Description	Livolaro	ordre	dérog.
Correspondances des schémas à l'installation		V	
Etat du matériel électrique installé	V		
Mesures de protection contre les contacts directs	12		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des	1		
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test			
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé	X		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	X		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la		100	
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils			
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	X	7.01	
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			X
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	X		<u> </u>
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :ΜΩ	1		
Résistance de dispersion de la prise de terre :<Ω	LX.		
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individuel de l'agent SOCOTEC BELGIUM asbl. Manquements / Notes :			
A Abacus de blas a la tion of	01	2 11.	<u></u>
* Abounce de plane e l'achigne de l'installation * Abounce d'agenpotent el our trayan lan 16A2 * Petronder espa Vocant dans le			
& Women of e for potentel or	- tu	400	
lan 16AZ & Reboucher espar Voldant dans 6			
Coffich.			
Conclusion:			
☐ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer			
L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.			
L'installation électrique p'est pas conforme aux proscriptions du B.C.I.E. Une vi	cita complán	antoire est à	SS

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité au terme de 18 mois après signature de l'acte de vente.

Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.

Nom et visa de l'inspecteur : Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL

> CUFFARO Domenico

Nom et visa du demandeur pour réception :

VAP/SOCOTEC-E273(fr)/0215 - V8